

Communiqué de Presse Action Praticiens Hôpital 5 avril 2023

La souffrance des Hospitalo-Universitaires français publiée dans le JAMA!

La commission Hospitalo-Universitaire et le bureau d'Action Praticiens Hôpital souscrivent entièrement aux conclusions de l'enquête menée par les CNU et publiée dans le JAMA Open Network ce 28 mars 2023 (https://jamanetwork.com/journals/jamanetworkopen/fullarticle/2802817).

Le défaut d'attractivité des carrières Hospitalo-Universitaires est majeur. Il s'agit pourtant d'un enjeu crucial alors qu'il est prévu de doubler en quelques années le nombre de médecins à former. L'investissement pour devenir un Hospitalo-Universitaire de bon niveau est colossal et exige un investissement intellectuel et personnel majeur (M1, M2, thèse d'Université, Mobilité, HDR) couplé à un dévouement sans faille au service public. Ce "deuxième" cursus, souvent débuté à la suite des études de Médecine à plus de 30 ans, doit pouvoir être facilité notamment pour respecter les objectifs de parité. En effet, les femmes représentent seulement 25% des PU-PH titulaires alors qu'elles constituent plus de 60% de l'effectif des médecins diplômés. Les salaires, bien sûr, mais surtout la retraite, sujet majeur du moment, sont honteusement bas pour les HU. La reconnaissance salariale est un levier majeur de l'attractivité des carrières des PU-PH et devra être prise en compte tout comme l'intégration pour leur retraite des émoluments hospitaliers.

Les acquis sociaux des praticiens hospitaliers (10 DJ au lieu de 11 chez les PU-PH, RTT, CET, TTA) doivent être accessibles aux MCU-PH et PU-PH titulaires. La pénibilité liée à la permanence de soins doit être mieux reconnue dans la carrière comme pour l'ensemble des autres praticiens hospitaliers. Chacune des missions intrinsèques au statut (soin, enseignement, recherche) doit être mieux définie quitte à privilégier l'une ou l'autre de ces composantes à différents moments de la carrière, sur la base d'engagements contractuels. Les fonctions managériales, si elles sont souvent associées aux fonctions, n'ont pas vocation à être un fardeau perpétuel et doivent être au service du rayonnement de la spécialité et non rester un outil de pressurisation de la gouvernance. Enfin, il faut que les jeunes puissent être assurés de pouvoir mener de front une vie professionnelle passionnante et une vie personnelle épanouie. L'engagement syndical pour faire évoluer notre profession n'est pas une honteuse flétrissure mais un signe de plus de leur investissement pour défendre l'intérêt de l'ensemble de nos collègues comme du service public de santé.

APH rappelle que, depuis que l'enquête a été réalisée entre octobre et décembre 2021, les conditions d'exercice des Hospitalo-Universitaires se sont encore dégradées et qu'aujourd'hui avec plus de 15% de postes vacants - toutes spécialités confondues sur l'ensemble du territoire - il devient urgent d'agir. L'épuisement professionnel et personnel constatés dans cette étude doivent être immédiatement traités. APH, dans son ensemble, demande des mesures curatives pour pallier cette affection qui se propage et qui touche essentiellement les plus jeunes qui embrassent cette carrière hospitalo-universitaire pour conserver ces talents dans nos CHU plutôt que de les voir partir. Comme l'indique les auteurs de l'article du JAMA, la gouvernance des CHU et les tutelles, comme l'ensemble des acteurs, dont les représentations syndicales, doivent immédiatement briser la spirale infernale actuelle de la non-attractivité et de la désaffection pour les carrières hospitalo-universitaires.

L'équilibre vie professionnelle - vie personnelle est un axe majeur, comme la revalorisation des grilles hospitalières, en y incluant les avantages obtenus par les praticiens hospitaliers. La symbolique de l'intégration des émoluments hospitaliers dans les droits à la retraite des MCU-PH et des PU-PH titulaires est une condition indispensable pour corriger une erreur systémique qui pourrait sinon devenir un repoussoir définitif.

Considérant l'importance vitale des missions d'enseignement et de recherche couplées à une expertise de pointe dans leurs missions hospitalières de soins, les MCU-PH et les PU-PH méritent toute l'attention de nos politiques et des tutelles pour retrouver la dynamique qui a fait la force de notre système hospitalier et hospitalo-universitaire.

Cette prise en considération de leurs attentes est la condition sine qua non pour que nous retrouvions le chemin de l'attractivité des carrières hospitalo-universitaires qui fait aujourd'hui défaut et qui fragilise l'ensemble de notre système de santé comme la qualité et la sécurité des soins que nous devons à nos concitoyens et aux malades que nous prenons en charge. Actions Praticiens Hôpital attend des mesures immédiates pour en traiter les causes profondes et sa commission HU portera ce combat avec l'ensemble du bureau.

Dr Raphaël Briot MCU-PH Tél 06 81 92 31 42

Pr Gisèle Apter, MD, PhD Tél 06 85 12 14 37 Dr Cyrille Blondet MD, MCU-PH Tél 06 67 86 99 61

Pr Jeannot Schmidt, MD, PhD Tél 06 30 24 79 99 Dr Jean-François Cibien Président APH, Président AH Tél 06 07 19 79 83

